



**Compte rendu
de l'Assemblée générale
du 26 janvier 2019**

Amphi 12E- Halle à la farine
Université Paris 7- Diderot
Esplanade Pierre Vidal-Naquet 75013 Paris

Liste des membres présents ou représentés par une procuration :

Armani Sabine, Auberge Janick, Barat Claire, Barrandon Nathalie, Blonce Caroline, Bouyssou Gerbert (représenté), Buary Kevin, Castiglioni Maria Paola, Carrez-Maratray Jean-Yves, Castelli Thibaut, Christien Jacqueline, Cosme Pierre, Couvenhes Jean-Christophe (représenté), Crogiez-Pétrequin Sylvie (représentée), Cuhe Vincent (représenté), Dubouloz Julien (représenté), Ellinger Pierre, Ernst Paul, Estienne Sylvie, Ferlut Audrey (représentée), Fournier Julien (représenté), Gaillard-Seux Patricia, Gangloff Anne, Girardin Michael, Gonzales Antonio, González Villaescusa Ricardo (représenté), Grandjean Catherine, Graslin Laetitia, Guilhembet Jean-Pierre, Guimonnet Christine, Hochard Pierre-Olivier (représenté), Huet Valérie (représentée), Hugoniot Christophe (représenté), Inglebert Hervé, Janniard Sylvain (représenté), Kirbihler François, Lafon Xavier (représenté), Lalanne Sophie, Lefebvre Sabine, Le Roux Patrick, L'Huillier Marie-Claude (représentée), Lion Brigitte, Mackowiack Karin (représentée), Ménard Hélène (représentée), Mercuri Laurence, Michel Cécile, Miroux Georges, Molin Michel (représenté), Moreau Dominic (représenté), Petit Jean-Maxime, Pittia Sylvie, Prêteux Franck, Quillien Louise, Regerat Philippe, Richer Nicolas, Roellens-Flouneau Hélène, Royo Manuel, Schettino Maria Teresa (représentée), Sève Laurianne, Voisin Jean-Louis (représenté), Wolff Catherine.

Liste des membres excusés

Bats Maria, Baudry Robinson, Belayche Nicole, Bertrand Jean-Marie, Boeldieu Jeanine, Brun Patrice, Cabouret Bernadette, Cadiou François, Chandezon Christophe, Daguet-Gagey Anne, Deniaux Elisabeth, Desbosc François, Fauchon-Claudon Claire, Grand-Clément Adeline, Hoët van Cauwenberghe Christine, Hoffmann Geneviève, Laforge-Charles Marie-Odile, Landrea Cyrielle, Legras Bernard, Lenfant Dominique, Marcos Susanna, Parmentier Edith, Tran Nicolas, Trannoy Michèle, Villeneuve François.

La séance est ouverte à 9h30

Catherine Grandjean, présidente de la SoPhAU, ouvre l'Assemblée générale en remerciant Jean-Pierre Guilhembet de son accueil dans les locaux de Paris-Diderot. Elle rend ensuite hommage aux défunts de notre communauté universitaire, en particulier à Noël Duval, Marie-Christine Hellmann, Antoinette Hesnard, et Christian Peyre, récemment disparus.

Elle rappelle qu'en 53 ans d'histoire de la SoPhAU, une seule Assemblée Générale avait jusqu'à présent été repoussée en janvier : celle de 1995, alors qu'aucun train ne circulait. Un arrêté préfectoral

pris au milieu de l'après-midi du 7 décembre dernier ordonnant la fermeture de tous les lieux publics le lendemain 8/12 imposa le report de l'AG et ce alors que des collègues venant de province avaient déjà pris leur train pour venir à Paris. Le Bureau l'a vivement regretté. La présidente remercie vivement les collègues présents ce jour de s'être déplacés de nouveau.

1. Rapport d'activité de la présidente

Cette année encore, la SoPHAU a mené la plupart de ses actions en direction des pouvoirs publics de concert avec les trois autres sociétés d'historiens du supérieur. Nous avons sollicité à plusieurs reprises des rendez-vous au MEN et MESRI, qu'il s'agisse des ministres, des directeurs de cabinet ou même des simples conseillers. Aucun n'a donné suite à nos demandes. Nous n'avons pas été reçus non plus par les responsables des commissions cultures et éducation de l'Assemblée nationale et du Sénat. D'où la décision prise en septembre dernier par un groupe d'associations dans la même situation que nous de recréer le groupement des sociétés savantes, qui s'était étiolé au fil des dernières décennies. Ce groupement, auquel la SoPHAU a d'emblée adhéré, s'étend aux sciences dures, expérimentales et humaines. Son ambition est de faire entendre notre voix dans les médias, sur des sujets comme la situation actuelle de la recherche et de l'enseignement supérieur, avec la raréfaction des postes au CNRS et dans les universités, le manque de débouchés du doctorat ou le projet Licence.

Les sociétés d'historiens ont obtenu toutefois en 2018 plusieurs rendez-vous importants : le 28 mai, les présidents des quatre sociétés des historiens de l'enseignement supérieur ont rencontré M. Thierry Coulhon, conseiller d'Emmanuel Macron (cf. le compte-rendu de l'AG du 8 juin 2018). Ils lui avaient alors demandé qu'une note de service soit adressée par le MEN aux Recteurs, IG, IA-IPR et chefs d'établissement pour faciliter les détachements sur des postes ATER, comme membres d'une EfE, voire bénéficiaires d'un contrat doctoral, et favoriser les aménagements d'emplois du temps des collègues de l'enseignement secondaire désireux de faire de la recherche (doctorants et docteurs), comme la possibilité pour eux d'obtenir des reports de cours pour participer à des séminaires et colloques. Il l'avait refusé au nom de l'autonomie des établissements et parce que l'arrivée imminente d'un nouveau DRH au MEN devait améliorer la situation dans les rectorats déficitaires en enseignants et faciliter les détachements.

Il conviendrait de faire remonter tous les cas de refus de détachement qui pourraient intervenir courant mai et juin 2019 aux correspondants de la SoPHAU afin que des actions puissent être entreprises par le Bureau de la SoPHAU auprès du MEN et de Th. Coulhon.

Dominique Valérian, président de la SHMESP, et la présidente de la SoPHAU ont par ailleurs rencontré le 11 juin dernier Souad Ayada présidente du Conseil supérieur des Programmes (CSP), pour lui soumettre des propositions en vue de l'augmentation, en classe de seconde, du volume horaire dévolu à l'histoire de l'antiquité et du moyen âge, en passant de 17 à 48 heures, et ont formulé aussi des propositions concernant les enseignements de spécialité en première. A sa demande, ils lui ont adressé un mémo sur leurs propositions à l'issue de l'entretien. Le 10 octobre, a eu lieu le second rendez-vous des sociétés d'historiens au CSP pour, officiellement, négocier le contenu des programmes. Malgré leurs demandes réitérées en ce sens depuis plusieurs semaines avant la réunion, les sociétés d'historiens n'avaient pas obtenu communication des projets de programmes, au motif qu'il ne s'agissait que d'ébauches et que tout était suspendu aux discussions à venir. Or, les éditeurs de manuels scolaires avaient pourtant déjà eu communication des programmes plusieurs semaines auparavant. La SoPHAU, représentée par Sylvie Pittia, la SHMESP, l'APHG, les Clionautes, Aggiornamento d'une part, et, d'autre part, des représentants de l'Inspection générale d'histoire-géographie étaient présents à cette réunion. Jérôme Grondeux, doyen de l'Inspection Générale d'histoire-géographie, y a lu les projets de programmes, déjà mis en forme et rédigés, sans qu'il ait été tenu compte des propositions formulées en juin par la SoPHAU et la SHMESP. Ces programmes voient une forte diminution de la part dévolue à l'antiquité et au moyen-âge, au profit notamment de la Révolution américaine. Pour le tronc commun, les sociétés d'historiens ont fait valoir le caractère totalement périmé d'une approche de l'Histoire ancienne réduite à l'histoire d'une poignée de grands hommes (Périclès-Auguste-Constantin), dans laquelle d'une part certaines périodes sont absentes (monde hellénistique, République romaine) et qui ignore les problématiques récemment renouvelées par la recherche. Nos représentants ont obtenu quelques modifications marginales des enseignements de spécialité, notamment sur le *limes* rhénan, ou sur la communication, où l'inspection générale avait oublié l'imprimerie. Vous avez été tenus au courant de cette affaire. Ces programmes ont été publiés

en fin de semaine dernière sans modification notable, malgré les nombreuses suggestions d'amélioration proposées dans le cadre du questionnaire auquel vous aviez été invités à participer, comme nos collègues médiévistes de la SHMESP.

Enfin, le 15 novembre dernier, une délégation d'Antiquité-Avenir dont faisait partie les présidents de l'APLAES et de la SoPHAU a été reçue en Sorbonne par le Recteur Pécout. Cela a été l'occasion d'évoquer les programmes d'histoire-géographie du lycée. Le recteur a alors confirmé ce que nous avions compris : le projet initial du CSP était de commencer le programme d'histoire de seconde en 1453. A défaut d'obtenir une augmentation du volume horaire dévolu à l'histoire ancienne et à l'histoire médiévale, les sociétés d'historiens ont donc au moins évité leur disparition. Par ailleurs, la présidente de la SoPHAU a évoqué à cette occasion le projet initié par Maria-Teresa Schettino et porté par les représentants de la SoPHAU à Antiquité-Avenir : le classement au patrimoine immatériel de l'humanité de la Méditerranée antique. Ce projet a séduit le recteur qui a été chargé en 2017 par l'Elysée de préparer le volant culturel du futur traité du Quirinal entre la France et l'Italie. Les négociations sont actuellement suspendues en raison de la situation politique en Italie, mais le recteur ne désespère pas de promouvoir ce projet avec l'aide de la SoPHAU. Si tel était le cas, le nom de notre association figurerait, a-t-il dit, dans le traité.

Le Bureau de la SoPHAU a organisé cette année encore une carte blanche à Blois et a activement milité en faveur des doctorants et docteurs sans poste universitaire qui souhaitent continuer la recherche. En outre, le Bureau a eu cette année deux ambitions principales : d'abord dynamiser le réseau des correspondants, essentiel pour une association nationale. Toutes les universités, malgré les efforts déployés par Michèle Trannoy et d'autres membres du Bureau, ne disposent pas de correspondants : Angers, Boulogne-Dunkerque, Corte et le Havre. Le second objectif était de mettre fin au déficit chronique de nos finances et l'objectif a été atteint, grâce aux efforts de Claire Barat et de l'ensemble du Bureau. En nombre d'adhérents, la SHMESP et la SoPHAU sont actuellement les deux plus importantes associations d'historiens du supérieur et de la recherche en France.

Le Prix SoPHAU sera décerné l'an prochain. Les thèses soutenues en 2017 en 2018 et au premier trimestre de 2019 y seront éligibles.

La présidente remercie de leur action au sein du Bureau Sylvie Pittia et Manuel Royo, qui ont réalisé l'annuaire 2018, avec le souci de se conformer à la législation relative à la protection des données personnelles, avec l'accord unanime du Bureau. Ils ont été aidés dans cette lourde tâche par Florian Litot, informaticien employé par l'ISTA de l'université de Besançon qu'Antonio Gonzales, directeur de cette unité, a bien voulu, cette année encore, mettre au service de la SoPHAU, ce dont la présidente le remercie chaleureusement. L'impression de l'annuaire a été réalisée par l'imprimerie de l'université de Paris 1-Panthéon Sorbonne sur le site Tolbiac (et il faut ici remercier son responsable, Emmanuel Leteurtre).

La présidente remercie aussi de leur action au sein du Bureau les collègues en fin de mandat, François Kirbihler, qui était chargé du site, Laurianne Sève, organisatrice des prix SoPHAU de ces dernières années, et Michèle Trannoy, qui a organisé le colloque de la SoPHAU en 2017 et s'est occupée du réseau des correspondants. Quant à Laetitia Graslin, co-auteur de l'annuaire 2016 avec Charlotte le Rouge, animatrice de la commission Doctorants/Docteurs de la SoPHAU avec Brigitte Lion, elle a décidé de solliciter un second mandat pour poursuivre sa tâche.

Arrivée au terme des trois années statutaires de présidence de la SoPHAU, Catherine Grandjean remercie les membres de notre Société de leur confiance et les collègues du Bureau avec lesquels elle a eu plaisir à travailler.

Elle souhaite à son successeur de rencontrer dans l'exercice de cette responsabilité les satisfactions que ses prédécesseurs et elle-même y ont trouvées : la responsabilité n'est pas mince, mais les contacts avec les collègues, le travail au sein du Bureau et les actions menées en partenariat avec les sociétés amies confèrent un grand intérêt à cet engagement au service des collègues de la SoPHAU et pour le développement de notre discipline, tant en France qu'en Europe.

Le rapport d'activité de la présidente est ensuite soumis au vote de l'AG. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier de la trésorière

Claire Barat indique qu'en 2018, et pour la première fois depuis 2012, le bilan financier de notre association est excédentaire. Le solde est en effet positif de 4 540,76 €. Les derniers bilans financiers excédentaires étaient ceux de 2008 (+751,55 €) et 2012 (1260,15 €).

La somme disponible au 05/12/2018 était de 17 081,26 €, ce qui correspond à peu près aux fonds disponibles au 05/12/2019 (17 256,42 €) après une lente mais constante érosion (14 680,05 € fin 2010, 14 019,16 € fin 2011, 15 141,41 € fin 2012, 14 150,78 € fin 2013, 13 217,60 € fin 2014, 13 624,19 € fin 2015, 13 029,84 € fin 2016 et 12 540 € fin 2017).

Ce bilan financier positif s'explique en 2018 par des recettes en augmentation de + 27 % par rapport à 2017 (9 893, 83 € en 2018 contre 7 783, 36 € en 2017), tout d'abord en raison de recettes de cotisations en augmentation de plus 78% (9 830 € en 2018 contre 5 520 € en 2017).

Notre association était en effet riche de 269 adhérents à jour de leur cotisation 2018 au 5 décembre 2018, soit une augmentation de 87 adhérents par rapport au 1^{er} décembre 2017 (+ 46 %). Le record d'adhésions de l'année du Cinquantenaire de la SoPHAU (263 adhérents en 2016) a donc été très légèrement battu.

Ce bilan financier positif s'explique aussi par des dépenses en baisse de 35 % (5 353,07 € en 2018 contre 8 271,90 € en 2017), car il n'y a pas eu d'organisation de colloque SoPHAU ou de journée de printemps en 2018, il n'y a pas eu non plus d'attribution de prix SoPHAU en 2018, ni par conséquent de frais de transport et de réception de l'expert.

Ce bilan financier positif était nécessaire car des dépenses prévues en 2018 ont été reportées sur l'exercice 2019, à savoir les frais de publication de l'annuaire 2018 (189 €) et le paiement de l'aide à la publication de deux prix SoPHAU (Clément Sarazanas, prix SoPHAU 2015 pour sa thèse *Agonothésie, athlothésie et chorégie à Athènes. Organisation et organisateurs des concours civiques aux époques hellénistique et impériale* et Mathieu Engerbeaud, prix SoPHAU 2016 pour sa thèse *Rome devant la défaite à l'époque républicaine (753-264 av. J.-C.)*, soit une somme de 3 000 €.

Les dépenses habituelles de l'année sont à prendre en compte pour 2019, avec toujours un souci de gestion vertueuse, et des dépenses sont prévues à l'occasion du colloque SoPHAU sur la nouvelle question de concours, qui sera organisé à Bordeaux du 13 au 15 juin 2019.

Ce bilan financier positif est un motif de fierté pour tous les adhérents et pour les correspondants locaux qui, par leurs efforts, ont permis aux cotisations de remonter.

Pour information, voici la liste des universités où plus de 2/3 des collègues titulaires en histoire ancienne ont cotisé : Aix-Marseille, Angers, Avignon, Besançon, Boulogne-Dunkerque, Grenoble, La Rochelle, Lille, Limoges, Lorient, Lyon 3, Montpellier, Nancy, Paris 1, Paris 7, Paris 12, Poitiers, Reims, Toulouse, Tours, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Voici la liste des universités où 100 % des collègues titulaires en histoire ancienne ont cotisé : ENS de Lyon, Metz, Mulhouse, Paris 13, Perpignan, Tahiti, Valenciennes.

Depuis 2016, il est possible de verser une cotisation de soutien ou une cotisation de membre bienfaiteur à l'association.

La SoPHAU remercie donc tous ses adhérents et plus particulièrement les collègues « évergètes » suivants pour leur soutien : Jean Andreau, Katell Berthelot, Julien Dubouloz, Jean Dumont, Serge Feneuille, Marie-Claire Ferries, Claire Feuvrier-Prevotat, Daphni Gontika, Antonio Gonzales, Valérie Huet, Anne Jacquemin, Jean-Luc Lamboley, Caroline Michel D'annoville, Françoise Ruzé, Alexandre Tourraix et Jean-Louis Voisin, et enfin Gerbert Bouyssou, « Super-évergète ».

Le rapport d'activité de la trésorière est ensuite soumis au vote de l'AG. Il est approuvé à l'unanimité. Quitus est donc donné à la trésorière pour sa gestion.

3. Rapport d'activité sur les actions menées en faveur des doctorants et docteurs en histoire ancienne

Laetitia Graslin rappelle qu'à l'occasion du Cinquantenaire de la SoPHAU avait été lancé, de concert avec la SHMESP et avec l'APHG, un questionnaire auprès des docteurs et doctorants en histoire ancienne en poste dans l'enseignement secondaire ou pas. Les conclusions en avaient été principalement que les docteurs sans rattachement à une UR rencontraient des difficultés d'accès aux bibliothèques, et que tous ceux qui enseignaient dans l'enseignement secondaire étaient soumis à l'arbitraire des chefs d'établissement pour la poursuite de leur activité de recherche (emplois du temps,

autorisation de report de cours pour assister à ces séminaires ou colloques). La volonté de faire reconnaître le doctorat dans le secondaire était une autre requête. A la suite de cette enquête, une commission s'est constituée en juin dernier sous la présidence de Laetitia Graslin, avec le concours de Brigitte Lion. Elle réunit M. Blonski, P. Ernst, A. Gangloff, A. Guieu-Coppolani, P. Kossman, M. Petitjean, W. Pillot et H. Roelens-Flouneau.

La commission souhaite faciliter le contact des antiquisants avec les associations de jeunes docteurs (en lettres et en histoire) et intensifier les contacts avec l'APHG, notamment à l'occasion des Agoras de Nancy-Metz à l'automne 2019. Elle entend constituer aussi un annuaire des thèses soutenues en histoire ancienne. Il est important également de valoriser le doctorat, et de montrer l'intérêt, pour les établissements secondaires, d'un contact étroit avec le monde de la recherche. Plusieurs propositions vont dans ce sens : profiter des journées de plus en plus fréquentes d'insertion des lycéens dans les universités ; recenser les sites internet proposant des activités pédagogiques, et en créer d'autres, en fonction des programmes. L'exemple est pris de l'écriture cunéiforme, qui est au programme de sixième. Un site internet dédié à des activités pédagogiques permettant de se familiariser avec cette écriture a été constitué par Cécile Michel, les doctorants proposent des ateliers d'écriture dans les collèges, ce qui rencontre un vif succès. Les collèges du secondaire sont demandeurs de sites proposant des points historiographiques.

Un premier résultat a été obtenu grâce aux efforts conjugués de la SHMESP et de la SoPHAU. Laurence Bobis, directrice de la BIS (Bibliothèque Interuniversitaire Sorbonne), qui accueillait jusqu'ici les docteurs de toutes disciplines au cours des quatre années qui suivaient leur soutenance, a décidé d'étendre ses conditions d'accès. Dès janvier 2019, les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et Sociales détenant un doctorat délivré par une institution française d'enseignement supérieur peuvent s'inscrire sur l'un ou l'autre des deux sites de la bibliothèque (BIS, 17 rue de la Sorbonne et Bibliothèque de géographie, 191 rue Saint-Jacques) et bénéficier des services qu'elle offre, et ce quelle que soit la date de délivrance de leur diplôme. Il a fallu notamment réfléchir au périmètre des lecteurs concernés et la BIS a finalement souhaité l'étendre, au-delà des médiévistes et spécialistes de l'Histoire de l'Antiquité, à tous les chercheurs en LSHS.

La BIS, la SoPHAU et la SHMESP espèrent vivement que des dispositions similaires seront adoptées dans toutes les bibliothèques universitaires françaises.

4. Présentation de l'annuaire de la SoPHAU 2018

Manuel Royo rappelle les principes décidés par le bureau pour la préparation du nouvel annuaire de l'association, préparé par S. Pittia et lui-même. L'annuaire 2018 adopte un nouveau plan, qui privilégie la dimension institutionnelle, avec la liste ajournée des collègues enseignants-chercheurs et enseignants en activité dans les établissements universitaires et les chercheurs des unités CNRS. Ce choix permet d'offrir une véritable cartographie universitaire, actualisée. En outre, la SoPHAU devait se mettre en conformité avec les règles nouvelles concernant la protection des données personnelles en ce qui concerne les fiches individuelles, tant sous forme imprimée que dans l'annuaire web. Il était donc demandé expressément au moment de la mise à jour des fiches de valider une autorisation de parution (pour ceux qui ont oublié de valider l'autorisation, voir cartouche en annexe au présent compte rendu). Les fiches individuelles prennent en compte, comme le bureau l'a souhaité, les sociétaires à jour de leur cotisation. L'annuaire a donc évolué vers une présentation plus ramassée, son coût pour l'association a considérablement diminué. Le bureau remercie le directeur de l'ISTA, A. Gonzales, et son informaticien, Fl. Litot pour l'aide apportée dans les opérations d'extraction des données informatiques.

5. Présentation du dossier "Enseigner l'histoire de l'antiquité" (*Historiens et Géographes*, 444, novembre 2018)

Le projet de réaliser ce dossier est né lors du colloque du Cinquantenaire de la SoPHAU en juin 2016 : Christine Guimonnet, Secrétaire générale de l'APHG et membre de la SoPHAU, et Catherine Grandjean ont alors décidé de publier ensemble un dossier sur l'enseignement de l'histoire ancienne dans la revue de l'APHG *Historiens et Géographes*. L'idée était de fournir aux collègues de l'enseignement secondaire des mises au point de bon niveau sur des questions aux programmes des

collèges et lycées, en privilégiant de nouveaux angles d'attaque de questions connues et d'évoquer aussi des questions exclues des programmes actuels de l'enseignement secondaire. Le dossier est disponible à l'achat sur le site de l'APHG pour ceux qui ne sont pas membres de cette Association.

La plupart des contributeurs du dossier sont des membres de la SoPHAU.

Laetitia Graslin-Thomé et Brigitte Lion, "La Mésopotamie : nouvelles problématiques actuelles autour du programme de 6^e".

Damien Agut-Labordere, "L'Egypte n'est plus une île : quoi de neuf dans l'histoire de l'Egypte ancienne ?"

Geneviève Hoffmann, "La religion grecque au miroir des vases grecs".

Jean-Christophe Couvenhes, "Que peut-on dire de plus qu'Hérodote sur la bataille des Thermopyles de 480 ?"

Josiah Ober et Catherine Vanderpoole, "Athenian Democracy, an overview".

Pierre Briant, "De l'empire des Grands Rois à l'empire d'Alexandre. L'espace-temps impérial de Cyrus à Alexandre."

François Thierry, "Les routes de la Soie".

Maurice Sartre, "Aspects du judaïsme à l'époque gréco-romaine".

Nicolas Mathieu, "La Gaule romaine".

Antonio Gonzales, "Citoyenneté latine et citoyenneté romaine dans les provinces occidentales de l'empire romain (I^{er}-III^e siècle de notre ère)."

6. Présentation des Etats-Généraux de l'Antiquité II, organisés par le Réseau Antiquité-Avenir en Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, les 8 et 9 juin 2018

La première édition des EGA a eu lieu le 28 février 2015, à l'initiative des présidents de l'APLAES et de la SoPHAU de l'époque, à savoir Isabelle Cogitore et Antonio Gonzales. L'association « Antiquité-Avenir. Réseau des associations liées à l'Antiquité » (*infra* AA), qui compte actuellement 42 membres, est née à la suite des premiers EGA pour promouvoir des initiatives de grande ampleur et renouveler l'expérience des EGA à échéances régulières. L'édition 2018, qui a eu lieu en Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, les 8 et 9 juin, a été organisée par AA, qui a inscrit les EGA dans ses statuts et dont l'APLAES et la SoPHAU sont les seules associations de droit. La rencontre, qui a eu pour thème « Pourquoi transmettre l'Antiquité à l'heure de la mondialisation ? Sciences de l'Antiquité et humanisme », a obtenu plusieurs patronages institutionnels au niveau national et européen ainsi que le soutien moral de *ca* 120 centres de recherche et associations. Les EGA 2018 ont également reçu le « Label : 2018 – European Year of Cultural Heritage ». Cette importante visibilité institutionnelle qu'a eue l'édition 2018 constitue un capital à faire valoir.

Les EGA 2018 ont pu bénéficier d'une couverture médiatique qui a favorisé des débats grand public et des émissions sur l'Antiquité. Les quatre « tables rondes » et les podcasts sont accessibles sur le site ou le seront sous peu : www.ega2018.org/index.php/2018/06/19/les-tables-rondes-en-video/. La participation à la manifestation a été importante, malgré la période de grève ferroviaire : plus de 300 participants, plus de 100 signatures sur le livre d'or.

Un prolongement des EGA 2018 a été rendu possible devant le Parlement européen de Bruxelles. Le 26 juin 2018, dans le cadre de : *Cultural heritage in Europe : the path to our soul – Héritage culturel en Europe : le chemin de notre âme*, sur invitation du Président du Parlement, Antonio Tajani, les secrétaires des EGA 2018 ont brièvement présenté l'action d'Antiquité-Avenir, l'enjeu des EGA 2018 et l'horizon nécessaire d'une patrimonialisation de la Méditerranée antique dans un but de dialogue des différents pays qui en sont les héritiers, en plus d'autres héritages. La valorisation de l'édition 2018 des EGA est en cours, en France et à l'étranger, à travers les réseaux sociaux, les médias et la présentation des résultats de la manifestation aux institutions qui ont accordé leur patronat et aux associations et centres de recherche qui l'ont soutenue. Les secrétaires des EGA (Maria Teresa Schettino et Jean-Christophe Couvenhes) sont encore pleinement impliqués dans cette phase de diffusion et valorisation.

7. La SoPHAU aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois 2018

Le thème des RV de Blois était en 2018 "La puissance des images". La SHMESP et la SoPHAU ont organisé cette année une Carte Blanche sur "L'Antiquité et le Moyen Âge en bandes dessinées". La

table-ronde s'est tenue dans la salle des délibérations du conseil général du Loir-et-Cher et a réuni un public nombreux (150 personnes) constitué en majorité d'enseignants et d'étudiants. Elle a été coorganisée et animée par Pauline Ducret (doctorante contractuelle en histoire ancienne à l'université de Paris 8) et par Tristan Martine (ATER d'histoire médiévale à l'université de Lyon 2). Les autres intervenants étaient Jean Dytar (auteur de bandes dessinées à caractère historique), Hélène Virenque (BnF), Julie Gallego (McF Latin, Pau), Cédric Illand (éditeur) et Sylvie Joye (PU d'histoire médiévale, Nancy).

8. Le point sur les concours de recrutement

Le nombre de postes à l'agrégation externe d'histoire 2019 doit rester stationnaire avec 72 postes. La présidente de l'agrégation externe d'histoire, Isabelle Heullant-Donat, Professeur d'histoire médiévale à l'université de Reims, que les quatre présidents de sociétés d'historiens de l'enseignement supérieur et de la recherche ont rencontrée le 8 novembre, nous a indiqué que les écrits se tiendraient du 19 au 22 mars. Il n'y aura plus de confession d'écrit, car elle n'était plus guère fréquentée que par des candidats parisiens ; en outre, les candidats peuvent obtenir communication de leur copie et des remarques des correcteurs par courriel. La confession d'oral est maintenue. La proposition de communiquer chaque jour les sujets d'oral aux quatre sociétés, qui les inscriront sur leurs sites, a été acceptée par les quatre sociétés d'historiens. Pour l'histoire ancienne, Jean-Baptiste Bonnard et Marie-Laurence Haack interrogeront en Programme et Stéphane Benoist a accepté de rentrer au jury d'oral. La prochaine question d'histoire ancienne devrait porter sur la religion romaine, et sera connue courant février. I. Heullant-Donat est attachée au retour à une rotation des programmes tous les deux ans et au maintien de programmes communs au CAPES et à l'agrégation.

Le nombre de postes au CAPES externe d'histoire-géographie est en légère augmentation (542 postes, soit 2 de plus qu'en 2018). Le concours est présidé par Catherine Biaggi, IG de géographie, très attachée au maintien de questions propres aux concours, ce qui est important pour nous, puisque le CAPES d'histoire-géographie est un des seuls désormais dont les programmes ne sont pas strictement adossés aux programmes de l'enseignement secondaire. La commission d'histoire ancienne pour la session 2019 est composée de Gwladys Bernard (Paris 8) VP du concours, Robinson Baudry (Paris-Nanterre), Madalina Dana (Paris 1), Pierre-Olivier Hochard (Tours), Caroline Husquin (Lille) et de trois collègues du secondaire doctorants ou docteurs en histoire ancienne.

9. Le point sur les postes d'enseignants-chercheurs vacants et les postes chercheurs mis au concours CNRS

Sylvie Pittia présente un état des lieux des postes vacants/ gelés/ présumés perdus pour la 21^e section. Elle remercie les correspondants et les collègues sollicités pour réaliser cette cartographie des emplois d'enseignants-chercheurs et des postes à pourvoir en section 32 du CNRS. En prenant en compte des supports parfois vacants depuis une dizaine d'années, il s'agit ici de mesurer le maintien des postes mais aussi les éventuels reculs de la 21^e section dans les établissements de métropole et d'outre-mer.

A l'horizon du printemps ou de l'automne 2019 :

Métropole

*Deux postes de PR et une Direction d'études en histoire ancienne devraient paraître (signalons aussi un poste PR néolithique, 20^e section). Un poste ne sera vacant qu'à l'automne, il ne sera donc pas mis au mouvement. Un poste de PR a été déclassé en MCF cette année et un autre l'avait été en 2015. Neuf postes sont présentement gelés. Trois supports vacants depuis longtemps sont présumés perdus pour la 21^e section.

*Deux postes MCF sont déjà été publiés sur Galaxie (dont un en histoire de l'art et archéologie). Six postes devraient paraître (dont un en archéologie classique, un en archéo-sciences, un en archéologie de la Gaule, un en histoire du Proche orient). Quatre supports sont gelés en histoire. Un poste est vacant trop tard dans l'année pour être publié.

Outre-mer

Un poste transformé en PRAG, un support demandé converti en PRAG, un support présumé perdu (ATER chaque année) et un support MCF avec un départ en retraite imminent.

N.B. : un support de PRAG en histoire ancienne converti récemment en MCF histoire moderne et un support de PRAG gelé.

SP présente alors à titre d'exemples deux situations régionales (Hauts de France et pôle Lyon/Saint-Etienne), pour mesurer les effets conjugués des gels d'emploi, au-delà d'un établissement particulier, sur le rayonnement de l'histoire ancienne à l'échelle d'un territoire.

Il ressort de ces informations un tableau morose, moins peut-être qu'il ne l'aurait été début décembre car un petit nombre de postes a été débloquent début janvier. Mais en métropole dans toutes les régions et de façon alarmante en outre-mer, la section 21 a perdu et continue de perdre des postes d'enseignants-chercheurs.

Après ce tableau concernant les enseignants-chercheurs et chercheurs, sont évoqués les concours de la 32^e section du Comité national (CNRS), dont le périmètre englobe aussi les philologues et les mondes médiévaux. Sont à pourvoir six supports de DR 2^e classe. Pour les CR, 10 départs en retraite sont prévisibles, 7 postes sont mis au concours dont 3 coloriés (détails accessibles sur le site du CNRS). Il faut noter que 2 postes de CR ont été réaffectés de l'INSHS vers l'INEE.

Sylvie Pittia appelle donc l'ensemble des sociétaires, et tout particulièrement les correspondants, à faire remonter au bureau, dans les mois à venir, les éléments intéressant l'emploi scientifique dans nos disciplines, en sorte que la SoPHAU puisse dans ses interventions auprès des pouvoirs publics, des établissements, des organismes etc., faire état avec exactitude des situations qui appelleraient la vigilance.

10. Renouvellement partiel des membres du Bureau

Quatre postes étaient à pourvoir. Étaient sortants : Laetitia Graslin-Thomé, François Kirbihler, Laurianne Sève, Michèle Trannoy.

Se sont déclarés candidats : Laetitia Graslin-Thomé, Hélène Ménard, Laurence Mercuri, Nicolas Richer.

Nombre de votants (présents ou représentés par procuration) : 59.

Suffrages exprimés : 59

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Résultats :

Laetitia Graslin-Thomé 59

Hélène Ménard 58

Laurence Mercuri 59

Nicolas Richer 56

Ont été déclarés élus : Laetitia Graslin-Thomé, Hélène Ménard, Laurence Mercuri, Nicolas Richer.

11. Nouvelles adhésions

Les adhésions pour les collègues titulaires de l'Université sont de plein droit. L'assemblée est amenée à voter pour les docteurs ou doctorants non-titulaires de l'Université : ceux-ci ont été parrainés par un ou deux membres de la SoPHAU.

Nouvelles adhésions ne nécessitant pas de vote :

Jonathan Cornillon

Maître de conférences en histoire ancienne à l'université de Paris-Sorbonne, UMR Orient et Méditerranée. Spécialiste de la vie économique des communautés chrétiennes aux trois premiers siècles.

Charles Parisot-Sillon

Maître de conférences en histoire ancienne à l'université d'Orléans, UMR CEB-IRAMAT. Numismate, spécialiste de la Rome républicaine ; ses recherches ont trait à la production et à la diffusion de l'argent monnayé en Méditerranée occidentale aux III^e-I^{er} siècles a.C., notamment en relation avec les activités militaires et coloniales romaines.

Candidatures nécessitant un vote de l'assemblée pour l'adhésion

Kevin Blary

Certifié d'histoire-géographie, K. Blary a obtenu un contrat doctoral à l'université Paris 7 Diderot-USPC. Il y effectue un service de 64h annuelles et y prépare sous la direction de Jean-Pierre Guilhembet une thèse sur "Le corps à l'épreuve de la Ville. Pratiques spatiales et constructions corporelles dans la Rome républicaine et augustéenne (de la deuxième guerre punique jusqu'à la mort d'Auguste)."

Pierre Bourrieau

Agrégé d'histoire, P. Bourrieau enseigne l'histoire-géographie au lycée E. Branly de Dreux. Il prépare une thèse de doctorat à l'université de Tours sous la direction de C. Grandjean sur "Philippe V de Macédoine, histoire et monnayages." Il est chargé de cours en histoire du monde hellénistique à l'université de Tours, CeTHIS, EA 6298.

Pauline Ducret

Agrégée d'histoire et doctorante sous contrat à l'université Paris 8 en histoire romaine, P. Ducret prépare une thèse : « La dynamique des chantiers. Construire à Rome et dans le Latium, du IV^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle ap. J.-C. », sous la direction de C. Saliou (université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis) et de S. Camporeale (Università degli Studi di Siena).

Marie Durnerin

Titulaire d'un contrat doctoral et chargée d'enseignement à l'ENS de Lyon en histoire ancienne depuis un an sous la direction de N. Richer, M. Durnerin prépare une thèse intitulée « Un discours historique explicatif : la circulation de l'information selon Xénophon ».

Julien Gondat

Doctorant contractuel en histoire grecque à l'Université Paul-Valéry de Montpellier et chargé de cours en L1 à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, J. Gondat prépare une thèse sur *La politique évergétique des Attalides en Grèce*, sous la direction d'É. Perrin-Saminadayar.

Idaline Hamelin

Certifiée de Lettres classiques et titulaire d'un contrat doctoral LabEX HASTEC, I. Hamelin prépare sa thèse à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de B. Legras, sur « Les Alexandrins et les Alexandrines dans la *chôra* égyptienne, de l'époque ptolémaïque à l'époque romaine (IV^e s. av. n. è.-IV^e s. de n. è.) ».

Lucie Mourier

Certifiée d'Histoire-Géographie et titulaire d'un contrat doctoral de l'ED d'histoire à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, L. Mourier a commencé une thèse en septembre 2018 sous la direction de B. Legras, sur « Le travail des personnes de statut libre dans le Fayoum aux époques grecque et romaine à la lumière de la documentation papyrologique et de l'archéologie ».

Élise Pampanay

Doctorante à l'université Lyon 2, É. Pampanay prépare une thèse intitulée « Les représentations imagières et énonciatives des femmes dans la Grèce antique », sous la direction de M. Brunet.

Ces candidatures sont mises au vote :

Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

12. Questions diverses

-Un colloque sur la future question d'histoire ancienne aux concours est prévu à Bordeaux les 13-15 juin prochains. Il sera organisé par Patrice Brun et par François Cadiou.

-La présidente de la 21^e section du CNU, Sylvie Crogiez-Pétrequin a transmis à la SoPHAU un message rappelant la position de la section sur le suivi individuel de carrière (opposition à cette procédure en l'état actuel puisqu'elle ne semble pas servir à l'amélioration des conditions de travail). La section se réjouit que les collègues aient transmis moins de dossiers SIC qu'en 2017 et elle invite à ne pas en déposer en 2019 (sauf en cas de réels problèmes de carrière), elle note que les établissements n'ont pas assuré avant novembre 2018 la publicité des mesures qu'ils prendraient en matière d'accompagnement. La section encourage le dépôt de candidatures à la classe exceptionnelle pour les MCF, de même pour les dossiers PEDR (PR et MCF). Elle rappelle la nécessité de constituer les dossiers PEDR en respectant strictement les consignes concernant l'organisation demandée et la période de référence, elle souligne la mise en place de contingents séparés pour les PR et MCF. Enfin le déficit de candidatures féminines est notable pour toutes les opérations et tous les grades (avancement de grade PR et MCF, qualification professeur, PEDR).

La séance est levée à 12h.

Le nouveau bureau se réunit ensuite et procède à l'élection de la présidence, en l'absence de Julien Fournier, Hélène Ménard et Maria Teresa Schettino.

Sylvie Pittia est élue présidente pour la durée statutaire de 3 années (7 votants ; 1 NPPV, 6 suffrages exprimés, 6 voix pour).

Composition du BUREAU de la SoPHAU

Présidente de la SoPHAU : Sylvie PITTIA

Secrétaire de la SoPHAU : Julien FOURNIER

Trésorière de la SoPHAU : Claire BARAT

Autres membres du Bureau : Catherine GRANDJEAN (vice-présidente), Laetitia GRASLIN, Hélène MENARD, Laurence MERCURI, Nicolas RICHER (vice-président), Manuel ROYO (vice-président), Maria Teresa SCHETTINO (vice-présidente).

Fait à Paris, ce 31 janvier 2019,

Claire BARAT

Catherine GRANDJEAN

Laetitia GRASLIN

Laurence MERCURI

Sylvie PITTIA

Maria Teresa SCHETTINO

FAQ annuaire et listes de diffusion

1/ Je ne figure pas dans l'annuaire web (variante : je souhaite ne plus figurer sur l'annuaire web).

R. : connectez-vous à votre fiche, mettez à jour les autorisations de parution et la rectification est instantanée, vous pouvez contrôler en ligne dans les minutes qui suivent.

2/ Je ne figure pas sur les fiches individuelles de l'annuaire papier.

R. : vous n'êtes pas à jour de vos cotisations OU BIEN vous n'avez pas validé l'autorisation de publication des données personnelles au moment de la mise à jour de votre fiche individuelle. La rectification se fera sur la prochaine version imprimée.

3/ Je ne figure pas sur les listes d'établissements ou d'unités de recherche.

R. : les listes institutionnelles prennent en compte les collègues titulaires en activité. Les collègues émérites figurent dans la partie « fiches individuelles » sous réserve d'avoir cotisé et d'avoir autorisé la publication de leurs données personnelles. Il en est de même pour les collègues sous contrat (allocataires, ATER). En cas d'omission, contactez Manuel Royo ou Sylvie Pittia.

4/ J'ai des difficultés à recevoir les messages des sociétaires ou bien mon adresse mail a changé.

R. : signalez votre situation à l'adresse secretariat.sophau@gmail.com et mettez aussi à jour votre fiche personnelle sur le web.

5/ Je suis nouvel adhérent et je ne sais pas où trouver ma fiche web.

R. : la mise en place des fiches se fait dans la foulée de l'enregistrement de votre cotisation par la Trésorière ; en cas de difficulté persistante, écrire à Manuel Royo ou Sylvie Pittia.